Recrutement

Adjoint de direction et Animateur périscolaire/ALSH (H/F)

Emploi permanent
Pôle Avenir de la Cité - Service Périscolaire
Filière Animation_Catégorie C

La commune de Saint- Paul-Trois-Châteaux recherche un Adjoint de direction / animateur (H/F) au sein des écoles primaires ainsi que pour ses accueils de loisirs sans hébergement.

En intégrant l'équipe d'animation permanente, la personne recrutée sera en charge des missions suivantes :

Missions de direction d'ALSH et d'adjoint de direction périscolaire/extrascolaire :

- Coordonner l'équipe d'animation et assurer sa formation ;
- Encadrer le personnel, assurer la gestion administrative du centre et la gestion de l'accueil ;
- Favoriser la cohésion d'équipe entre agents permanents et saisonniers ;
- Seconder le Coordinateur ALSH et le Responsable de service Périscolaire ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif ;

Missions d'animation :

- Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires ;
- Garantir un cadre sécurisé et sécurisant en faveur des enfants ;
- Assurer l'entretien et le suivi du matériel pédagogique ;
- Assurer le rangement et l'aménagement de l'espace ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif ;

Prérequis :

- Diplôme indispensable : BPJEPS mention LTP ou BAFD ou équivalent ;
- 1 an d'expérience exigé sur un poste similaire ;
- Permis B + véhicule ;

Informations complémentaires :

- Prise de poste : 27/08/2025
- Recrutement sur emploi permanent : par voie de mutation ou en contrat à durée déterminée (article L.332-8) à compter du 27/08/2025 jusqu'au 31/08/2025 + renouvellement possible ;
- Temps de travail : temps complet annualisé ;
- Amplitude horaires :
  - Sur la période scolaire : de 7h30 à 18h30 en discontinu (temps de préparation hebdomadaire compris dans le temps travail) ;
  - Sur la période extrascolaire : temps de travail quotidien de 9h30 en journée continue.
- Grade de recrutement : Adjoint Territorial d'Animation ; Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2ème classe ; Adjoint Territorial d'Animation Principal de 1ère classe ;
- Rémunération selon grille indiciaire + prime annuelle selon éligibilité ;
- Adhésion de la collectivité au CNAS + GEPM (Comités d'entreprise) ;
- Participation employeur : 35€ pour mutuelle labélisée + 10€ pour prévoyance ;

Les candidatures sont à transmettre par mail à l'adresse : recrutement@mairie-sp3c.fr avant le **30 Juin 2025**. Les candidatures réceptionnées après cette date ne seront pas étudiées.